

# BILAN DE LA FORMATION THÉORIQUE, FOCUS SUR LA FORMATION PRATIQUE

LE DEUXIÈME CONSEIL DE  
PROMOTION DES INSPECTEURS  
STAGIAIRES S'EST TENU EN  
VISIOCONFÉRENCE LE 3 MARS  
2021.

## UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ENFIP

Le nouveau directeur de l'Enfip, Yannick Girault, s'est présenté aux représentants des stagiaires. Il a rappelé la nécessité d'être attentif aux règles sanitaires et de maintenir les perspectives, les engagements, et le calendrier distancié.

Il a remercié l'ensemble du corps enseignant qui a appelé chaque inspecteur stagiaire afin de recenser sa situation et son état psychologique. Ce n'était pas un sondage mais bien une nouvelle modalité d'échanges.

## RAPPEL SUR LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation ENFIP est de donner les clés pour qu'on exerce notre métier le mieux possible. Nos directions et services d'affectation seront avertis des conditions particulières de cette scolarité qui n'a pas permis une appropriation satisfaisante de l'ensemble des contenus que l'ENFIP avait prévu de délivrer.

Le nombre d'UC étant réduit à 8 au lieu de 9 et il faudra au moins valider 1 UC dans le socle et 1 UC du bloc fonctionnel.

La formation comporte 3 phases : 1ère phase en établissement, 2è sur le poste d'affectation et 3è avec un parcours complémentaire obligatoire qui vient parachever la formation à l'école et sur le terrain.

L'ENFIP réfléchit actuellement à un dispositif de formation complémentaire qui tient compte des conditions particulières de cette formation pratique probatoire.

## RETOUR SUR L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES STAGIAIRES

98% des stagiaires ont répondu. Le but était de faire un bilan des différents aspects de la formation en distancié :

- sur le plan de l'apprentissage des cours
- au niveau des difficultés psychologiques liées au stress et à l'isolement
- difficulté à assimiler les cours
- l'organisation des travaux en autonomie.

L'Administration a identifié des stagiaires qui paraissent prioritaires pour bénéficier d'un dispositif de présentiel d'un jour par semaine. Mais elle reste prudente, les stagiaires ne se livrent pas forcément. Il en ressort que moins de 20% des stagiaires seraient concernés et que les situations diffèrent selon les établissements de Noisiel et Clermont.

COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL DE  
PROMOTION DES  
INSPECTEURS  
STAGIAIRES,  
3 MARS 2021.



## FOCUS SUR LES RÉSULTATS DES UC

Tous les stagiaires ont validé au moins une UC. Seul un stagiaire n'en a validé qu'une sur les quatre. À ce stade, 802 stagiaires ont validé les quatre premières UC et trois stagiaires sont en difficulté.

Les oraux collectifs ont fait l'objet d'un retour avec les membres du jury pour chaque groupe, en particulier pour les stagiaires qui ont des non-acquis.



### LES ÉPREUVES SOMMATIVES SERONT ORGANISÉES LE VENDREDI 9 AVRIL MATIN.

Pourtant, pas de retour en présentiel envisagé

Un retour de la totalité des stagiaires en mode hybride n'est pas envisagé. On peut d'ores et déjà affirmer que la scolarité se poursuivra en distanciel.

Le retour des stagiaires en difficulté en présentiel, même un jour par semaine, n'est pas envisageable avant 1 mois. Cette organisation est difficile à organiser en raison de la jauge de 6 personnes par salle, formateur compris. C'est pourquoi un accompagnement pourrait être mis en place, sorte de dispositif de soutien personnalisé à destination de ces stagiaires.

Le principe est de veiller à la santé des stagiaires. L'Administration ne peut pas donner de visibilité à court terme, mais elle a des hypothèses de travail. Le nombre de stagiaires concernés par ce dispositif est contraint par la jauge que l'administration est capable de mettre en place. Une forte incertitude subsiste dans la capacité d'organiser et de proposer cette formation en raison du contexte sanitaire mais les hypothèses existent.

## LE SOUTIEN AUX STAGIAIRES

La formation étant un continuum, les stagiaires doivent être soutenus par un dispositif de soutien collectif ou personnalisé par les équipes pédagogiques en distanciel.

Parce qu'il s'agit de former de futurs inspecteurs des Finances publiques, l'Enfip a expliqué être dans l'obligation de mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des compétences. Il est aussi conseillé aux stagiaires de ne pas hésiter de poser les questions sur les forums, actuellement sous-exploités, même durant la période de formation pratique probatoire.

La note d'organisation de la formation probatoire est en cours de rédaction.

## L'ORAL COLLECTIF

L'oral collectif est un exercice cadré.

Mais cette année, les conditions ont été exceptionnelles du fait du distanciel. L'Enfip ne maîtrise pas le format à distance, ce qui peut expliquer les différences de traitement observées. La quasi-totalité de la promo a validé cette UC qui balaye des notions très importantes.

L'Enfip est globalement satisfaite de cette épreuve, en dépit du caractère distanciel de la formation des TTA management.

Une commission d'harmonisation en interne se réunit pour valider cette épreuve. Des réunions des équipes pédagogiques se tiennent tout au long de la formation.

## BLOCS FONCTIONNELS ET ÉVALUATION

Le programme s'arrête le vendredi qui précède l'épreuve. L'évaluation formative sera décalée pour donner plus de temps d'assimilation grâce à la suppression de l'oral individuel.

L'évaluation sommative est avancée pour faire en sorte que les notes soient le plus équitablement attribuées lors de la correction des copies par les chargés d'enseignement.

## ORGANISATION DES COURS EN VISIO

### DÉCOUPAGE DES TEMPS DE VISIO

Des consignes ont été données aux chargés d'enseignements, mais chacun fait de son mieux pour s'adapter en fonction des besoins du groupe.

La difficulté pour eux est de trouver le juste équilibre pour concilier d'une part, les demandes des stagiaires qui souhaitent avoir le moins possible de cours en auto-apprentissage et de d'autre part ceux qui ont besoin d'avoir des temps de visio plus courts. Un chargé d'enseignement aura donc des manières différentes de procéder en fonction des besoins des stagiaires.

### GÉNÉRALISATION DES TEMPS DE PAUSE

L'ENFIP considère qu'il est possible de mettre en place des temps de pause et cela peut être envisagé pour les stagiaires. Cette organisation doit être discuté directement avec les enseignants.

L'ENFIP a noté la demande des stagiaires de ne pas avoir des temps de pause trop importants, afin de mieux gérer le quotidien et le couvre-feu (aller chercher les enfants à l'école, courses, etc.).

## SON ORGANISATION

Les directions sont attentives au niveau des stagiaires et sur le niveau de leur collaboration au sein des services d'affectation. En effet, les stagiaires y seront toujours dans une phase d'apprentissage et sont amenés à compléter leur formation pratique probatoire même au-delà de cette phase. Les applications métiers n'ayant pas été beaucoup étudiées, il restera beaucoup à voir.

La note sur la formation pratique sera accompagnée d'un guide avec des fiches à destination des tuteurs et de nos chefs de services. Chaque stagiaire bénéficiera d'un tuteur au sein de ces services ainsi qu'un enseignant référent. Il constituera l'interface entre nous, le chef de service et le tuteur. Le chef de service sera informé du programme de formation, du niveau de connaissance et ce qu'il reste à apprendre.

Il y aura un rapport intermédiaire et un rapport définitif pendant le stage pratique.

Les stagiaires non vulnérables suivront le même régime que des agents du service. Ils seront amenés à télétravailler selon la nature des tâches mais cela doit se concilier avec l'apprentissage et le tutorat. Il n'y aura pas d'interruption de l'accompagnement par le tuteur.

Les collègues vulnérables rejoindront les collègues dans les directions et réaliseront les travaux en télétravail.



**L'UNITÉ DE COMPÉTENCE « MÉTIER » EST DAVANTAGE UNE APTITUDE À PROGRESSER QU'UN NIVEAU DE CONNAISSANCE ET DE COMPÉTENCE.**

## TEMPS DE TRAVAIL ET CONGÉS

La scolarité s'arrête en août. Le régime des congés sera rappelé dans la note de cadrage. Ces dates sont fixes et non flottantes au gré du chef de service. Le module des 35H sera appliqué sans plus.

Les demandes de dérogations seront appréciées de manière restrictive : le principe étant que les stagiaires rejoignent leur unité de travail pour permettre au chef de service de rédiger les rapports de stage.

## RESTITUTION DES BADGES ET LOGEMENTS

Avec la fin de scolarité, se pose le sujet de la restitution des logements, cartes et badges. Les écoles éviteront de faire revenir les stagiaires qui restitueront le petit matériel par la Poste. L'ARENFIP gère la question des logements. Les déménagements resteront possibles.

## FRAIS DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

Les frais de changement de résidence ont fait l'objet d'un règlement tardif l'an dernier (novembre/décembre 2020). Ils ne peuvent être traités que postérieurement à la titularisation. L'Enfip va essayer d'anticiper cette année pour que ces dossiers puissent être traités par les RH dès les titularisations. Un mois pourrait être gagné mais le règlement de ces frais de changement de résidence n'interviendra certainement pas au mois de septembre 2021.

## ORDINATEURS PORTABLES

Les stagiaires conserveront leurs ordinateurs portables pendant leur formation pratique. En revanche, après cette période, ce matériel viendra renforcer le parc des directions qui en gèrent la distribution. L'ENFIP ne peut donc pas assurer aux stagiaires qu'ils conserveront leur portable.

## ENTRETIENS EN CENTRALE ET DNS

Ils doivent avoir lieu en dehors des heures de cours.

La date du 3<sup>e</sup> conseil de promotion n'est pas encore fixée mais devrait avoir lieu la 2<sup>e</sup> semaine de juin.

### VOS ÉLUS CFDT-CFTC AU CONSEIL DE PROMOTION 2020/2021

Angélique VILOTIC,  
Noisiel

Julien ERNST,  
Clermont-Ferrand